

Marittimo-IT FR-Maritime

Le projet ALIEM VIGIL est cofinancé par le **Programme Interreg Italie-France Maritime 2021 - 2027**, avec un financement de € 1.245.313,93 (FEDER).

>>> NEWSLETTER NUMBER 10 <<<



**Actions pour
Limiter les risques de
diffusion des espèces
Introduites
Envahissantes en
Méditerranée**

LE RÉSEAU ALIEN CORSE A FÊTÉ SES 10 ANS !

Retour en images sur les 10 ans du Réseau Alien Corse (RAC) sur les espèces exotiques envahissantes marines, événement organisé par l'Office de l'Environnement de la Corse le 14 novembre 2025 sur la plage du Ricantu à Ajaccio. Le RAC rassemble scientifiques, gestionnaires, plongeurs, associations, acteurs locaux et grand public autour d'un même objectif : observer, signaler et mieux connaître les espèces exotiques en Corse.

➔ Une journée conviviale qui a débuté par des tables rondes avec des échanges très constructifs, où chacun a pu partager ses connaissances et ses expériences, afin de sensibiliser un maximum de personnes. L'après-midi a été ponctuée par la visite des élèves de l'école des Salines à Ajaccio, venus participer à des ateliers et à un nettoyage de la plage. Ce fut également l'occasion de mettre en avant le projet ALIEM Vigil avec un stand dédié aux insectes exotiques envahissants.



Le 26 janvier 2026, les acteurs de la surveillance et de la lutte contre les frelons exotiques se sont réunis à l'initiative de l'Office de l'Environnement de la Corse à Corte. Cette réunion s'inscrit dans la réactivation du COPIL frelon en 2024, à la suite de la découverte du premier nid de *Vespa velutina nigrithorax*, le frelon asiatique à pattes jaunes, à Bastelicaccia (Corse du sud). La présence de ces espèces représente, en effet, un enjeu majeur pour la filière apicole et la biodiversité insulaire.

La réunion a permis de dresser le bilan des actions menées en 2025 dans le cadre de l'établissement du réseau de surveillance et de revenir sur les événements marquants survenus au cours de l'année. La découverte d'un second nid de frelon asiatique et l'arrivée d'une nouvelle espèce, *Vespa orientalis*, le frelon oriental, ont notamment été abordées.

Les objectifs pour cette nouvelle année 2026 ont également été présentés et s'annoncent ambitieux, avec le renforcement et l'optimisation du réseau de surveillance, la rédaction de protocoles et de guides de recommandations, l'organisation de journées de formation à destination d'acteurs de terrain ou encore la diffusion d'affiches de sensibilisation auprès du grand public.

En 2026, la vigilance et la mobilisation collective seront au cœur de la lutte contre l'installation des frelons exotiques en Corse !

Le projet d'étude sur l'efficacité et la sélectivité des pièges utilisés a également été évoqué. Il sera par ailleurs en discussion lors du prochain comité technique Aliem Vigil. Il s'agira de réaliser une étude comparative entre la Corse, la Sardaigne, la Ligurie et la Toscane, dont l'objectif est la mise en place d'un protocole standardisé afin de comparer l'efficacité des pièges à capturer les frelons exotiques (pour les régions où les espèces se sont propagées) et comparer leur sélectivité.



GESTION DES ESPÈCES INVASIVES EN MÉDITERRANÉE : UN ÉCHANGE ENTRE LA CORSE ET LA TURQUIE



Dans le cadre d'un partenariat axé sur la gastronomie, la pêche et la valorisation des ressources marines, une délégation bastiaise, composée notamment d'un chef cuisinier et d'un pêcheur, s'est déplacée à Mugla, en Turquie, du 20 au 24 octobre 2025.

Au programme : des échanges autour de la problématique des espèces invasives de Méditerranée.

© Photo Corse Matin

À l'instar de la Corse, submergée par le crabe bleu, la Turquie subit, elle, une invasion de poissons-lions, appelés aussi rascasses volantes. Une espèce présente depuis peu en Sardaigne, et qui pourrait faire prochainement son apparition en Corse !

Contrairement à ce qui se passe en Corse, les pêcheurs turcs parviennent à vendre les espèces invasives à très bas prix, ce qui n'est pas le cas chez nous avec "le crabe bleu qui se vend très mal car il n'est pas entré dans les moeurs"... En Turquie, les espèces invasives sont pêchées, cuisinées et transformées, "or malheureusement en Corse peu de monde travaille le crabe bleu, car il a une mauvaise réputation".

[Lire l'article complet](#)

« DES ÉTRANGERS PARMI NOUS : DES ANIMAUX VENUS DE LOIN »

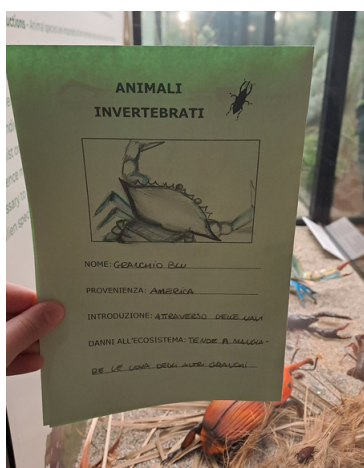
Article proposé par le Musée d'histoire naturelle de la Méditerranée de la province de Livourne

Le dimanche 18 janvier 2026, le Musée d'histoire naturelle de la Méditerranée de Livourne a accueilli l'évènement « Alieni tra noi: animali da luoghi lontani ». Une journée consacrée à la connaissance des espèces exotiques envahissantes et aux activités menées sur le territoire pour protéger la biodiversité locale, y compris dans le cadre de notre projet Aliem Vigil ! Pour l'occasion, les dioramas de la salle de zoologie ont été enrichis d'animaux « envahisseurs », qui ont suscité la curiosité et les questions du public. Les visiteurs adultes ont découvert le parcours inédit du musée en compagnie des opérateurs du musée. Ensemble, ils ont retracé l'histoire de l'étude des espèces envahissantes sur le territoire italien et présenté certains des cas les plus emblématiques, tels que l'écureuil gris nord-américain, le ragondin et l'ibis sacré. Une activité dédiée a été proposée aux enfants : ils se sont en effet essayés à la « surveillance », en recensant les nouvelles espèces exotiques apparues au musée pour l'occasion.



Cet évènement fait partie d'une série d'activités de sensibilisation promues par le projet, réalisées en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle de la Méditerranée de la province de Livourne et Coop. Itinera, et qui se poursuivront tout au long de l'année 2026.

📌 Article à retrouver sur la page Facebook Aliem Vigil



Article proposé par Emanuele Sanna (Università de Sassari)

Dans le courant du mois de Janvier 2026, sur le site de surveillance de la pyrale du buis dans le sud de la Sardaigne, environ 60 élèves des écoles primaires et collèges ont été impliqués dans des initiatives d'éducation à l'environnement, dans le but de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la protection de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes locaux. Une attention particulière a été portée au buis des Baléares, menacé par la pyrale du buis dans le seul peuplement naturel présent en Italie.

Grâce à l'utilisation d'affiches, de boîtes entomologiques et de pièges, les activités de suivi menées dans le cadre du projet ont été présentées, en approfondissant l'importance de la prévention et les risques pour la biodiversité liés à l'introduction d'organismes exotiques envahissants. Les initiatives réalisées dans les zones de surveillance ont également suscité l'intérêt de médias régionaux, contribuant à donner de la visibilité au projet ALIEM.

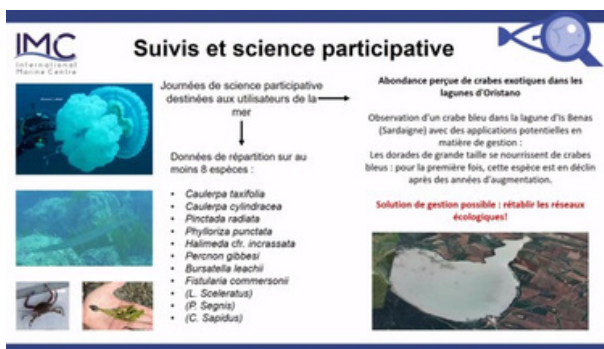
Afin d'impliquer les institutions et de sensibiliser la communauté locale, les actions menées dans le cadre du projet ALIEM VIGIL ont été présentées lors du colloque « Préserver le territoire, valoriser l'avenir ». Les principales opérations de surveillance et de contrôle des insectes exotiques réalisées au sein des zones du Parc géominéral de Sardaigne ont été illustrées. La rencontre a suscité un vif intérêt et favorisé le lancement de possibles collaborations avec les institutions et les professionnels engagés dans la protection et la gestion du Parc.





Les 22 et 23 janvier 2026, l'Office de l'Environnement de la Corse était présent à Sète (France) pour représenter le projet ALIEM Vigil lors des Journées d'Échanges Techniques (JET) sur les Espèces Non Indigènes (ENI) marines. Coorganisé par le CPIE Littoral d'Occitanie, les réseaux Alien et le Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes, ces journées se sont déroulées à la station Ifremer de Sète.

Les actions menées dans le cadre d'ALIEM Vigil ont pu être présentées, avec la collaboration de notre partenaire sarde, la Fondation IMC lors d'une présentation sur l'organisation du projet, l'établissement d'un partenariat transfrontalier, la mise en place de réseaux de surveillance mais également les actions menées par l'IMC.

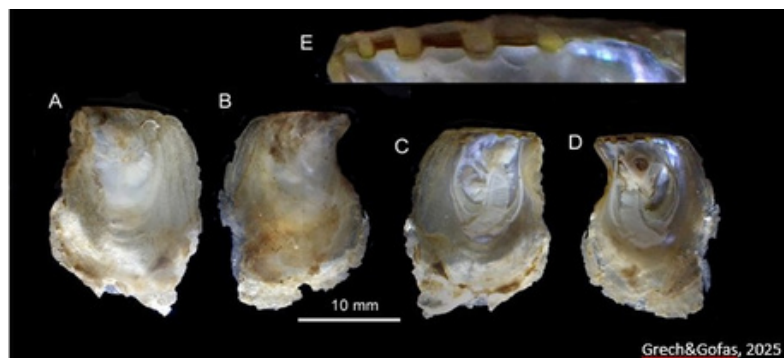


Cet évènement a permis de regrouper plus de 80 participants pour partager les actualités scientifiques, les retours d'expérience et les dispositifs de surveillance déployés face aux espèces marines exotiques, à l'échelle des territoires et de leurs frontières. Les échanges ont notamment mis en lumière l'importance des partenariats et de la communication et ont permis de rencontrer de nombreux acteurs concernés par la problématique des ENI.



Article proposé par Daniele Grech (Fondation IMC)

Un nouvel envahisseur potentiel a été signalé à l'extrémité occidentale de la Méditerranée.



Cet étrange petit ostréidé au nom difficile à prononcer, qui signifie en français « huître à petite bourse bicolore » (*Isognomon bicolor*), a été récemment découvert dans la lagune de Nora en Sardaigne, au printemps 2025, avec un seul spécimen. Bien que sa découverte en Italie ne soit pas une nouveauté absolue (déjà signalée en Sicile et en Calabre ; Gatì *et al.*, 2024), il s'agit de la première observation en Sardaigne.

À l'origine, on pensait qu'elle pouvait provenir du canal de Suez (espèce lessepsienne, du nom de l'ingénieur qui a initialement conçu le canal), mais ce n'est que récemment (Garzia *et al.* 2022) que l'on a suggéré qu'elle était en réalité originaire des Caraïbes (via Gibraltar).

L'espèce est reconnaissable car, en ouvrant les deux valves, on peut voir une ligne de charnière droite avec de nombreux blocs ligamentaires séparés.

Quelques mois plus tard, dans une autre région de Sardaigne, un citoyen a observé sur la plage des valves probablement appartenant à la même espèce et a signalé les détails de la découverte de cet spécimen inhabituel à la campagne « *Invasori Marittimi* » (envahisseurs marins) d'ALIEM VIGIL. Dans d'autres régions du sud-est de la Méditerranée, l'espèce présente un comportement invasif (figure ci-contre, tirée de Angelidis *et al.* 2024).

Ce résultat témoigne de l'importance de la collaboration entre des chercheurs issus de différents horizons et de la conjonction entre la surveillance des espèces exotiques et le secteur de l'aquaculture et des coopératives de pêche.



Article complet de Daniele Grech et Serge Gofas

IMPACT DU CRABE BLEU SUR DES ESPÈCES INDIGÈNES

Article proposé par Daniele Grech (Fondation IMC)

La propagation rapide du crabe bleu envahissant *Callinectes sapidus* suscite des inquiétudes quant à son impact potentiel sur les espèces indigènes et sur le succès des initiatives de repeuplement de ces espèces, telles que l'**huître plate européenne** *Ostrea edulis* et l'**oursin violet** *Paracentrotus lividus*. Ces espèces jouent un rôle écologique essentiel dans les écosystèmes côtiers de la Méditerranée, en soutenant la biodiversité et les fonctions écosystémiques. Le déclin des populations naturelles de ces deux espèces, dû à une forte pression de pêche, aux maladies, à la pollution et au changement climatique, a donné lieu à plusieurs initiatives de restauration : mais quel peut être l'impact du crabe bleu sur ces espèces indigènes ?

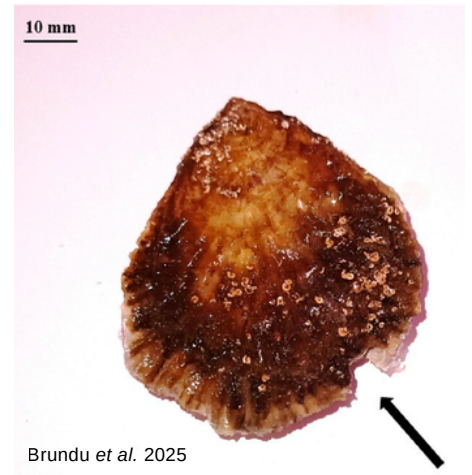
Une étude récente menée par des chercheurs de l'IMC (Brundu *et al.* 2025) a tenté de répondre à cette question (à lire en page suivante).



Cette étude a examiné la prédation par des spécimens adultes, mâles et femelles, de *C. sapidus* sur différentes classes de taille d'*O. edulis* et *P. lividus*, dans des conditions contrôlées en laboratoire. Les crabes ont reçu comme proies des espèces individuelles ou mixtes et leur consommation a été surveillée pendant 24 heures.

Les huîtres de petite taille (longueur de la coquille ~33 mm) ont été fortement prédatées (>62 %), tandis que les spécimens de taille moyenne (~60 mm) et de grande taille (~82 mm) n'ont pas été consommés, bien que des tentatives de prédation aient été observées sur les spécimens de taille moyenne (image ci-contre). En revanche, *P. lividus* n'a été consommé qu'occasionnellement (<32 %) dans sa taille la plus petite (~13,5 mm de diamètre).

La prédation différait légèrement entre les sexes dans les temps d'exposition les plus courts, mais était comparable après 24 heures. Ces résultats indiquent que *C. sapidus* représente une menace sérieuse pour la restauration d'*O. edulis*, en particulier pour les spécimens de petite taille, tandis que son impact sur *P. lividus* semble limité. L'intégration de l'évaluation des prédateurs et des stratégies d'atténuation dans la planification de la restauration devrait devenir une pratique courante afin de renforcer la résilience et l'efficacité des efforts de restauration en Méditerranée pour contrer l'impact des espèces exotiques.



Brundu et al. 2025

 [Article complet de Brundu et al.](#)

« PLANTER SANS BOULEVERSER » UN ATELIER POUR DÉCOUVRIR LES BONNES PRATIQUES POUR LES PLANTATIONS

Article proposé Thomas de Solan (CBNMed)

Qu'est-ce qu'une espèce végétale exotique envahissante ? Quelles bonnes pratiques pour l'élaboration des palettes végétales ? Existe-t-il des outils pour aider à la sélection des essences ?

Une réponse à toutes ces questions a été apportée lors de l'atelier « Planter sans bouleverser », qui s'est tenu le 25 novembre dernier. Cet événement à destination des entreprises du paysage, des élus et des services espaces verts, était organisé par le Conservatoire botanique national méditerranéen.

Au programme, des interventions de plusieurs structures, comme l'INRAE, VALHOR, etc., pour comprendre la problématique des espèces végétales exotiques envahissantes, et pour découvrir les initiatives développées pour y répondre. Ont notamment été présentés le Code de conduite Plantes envahissantes, la palette végétale de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis et l'outil Sesame 13 pour aider à la création des palettes végétales.

L'atelier s'est ensuite poursuivi avec une table ronde, qui a permis aux participants d'échanger avec les intervenants. Cet événement a rassemblé une trentaine de participants.



© Thomas de Solan

Compte rendu



Les îles de Port-Cros et Porquerolles sont situées dans le cœur du Parc national de Port-Cros. Elles accueillent de nombreuses espèces animales et végétales rares ou menacées, et constituent donc un véritable enjeu pour la préservation de la biodiversité sur la Côte d'Azur. Cependant, ces îles ne sont pas épargnées par les invasions biologiques. Plusieurs espèces exotiques envahissantes (EEE) les ont déjà colonisées, et de nombreuses autres, comme la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) ou l'herbe à écouvillon pourpre (*Cenchrus setaceus*) risquent d'arriver à court terme.

Pour répondre à cette problématique, le Conservatoire botanique national méditerranéen a élaboré un plan de biosécurité pour les deux îles. L'objectif de ce plan est d'identifier les mesures qui permettent de prévenir l'introduction et la dispersion des EEE sur les îles.

L'élaboration du plan a débuté par un diagnostic des voies d'introduction des EEE qui sont déjà présentes à Port-Cros et Porquerolles. Ce diagnostic a révélé que les principales voies d'introduction étaient le transport de plantes, le transport de terres et le transport de véhicules et de matériel. Les acteurs associés à ces voies d'introduction sont les habitants des îles, les professionnels de l'aménagement et les professionnels des espaces verts. De manière contre intuitive, le tourisme est apparu comme une voie d'introduction très secondaire, malgré le fait qu'il représente la majorité du flux humain (plusieurs milliers de visiteurs par jour en été). Ce diagnostic a servi de base pour le choix des mesures de biosécurité.



Le plan comporte seize mesures, organisées en cinq axes d'action :

- **Sensibilisation et formation** : cet axe vise à sensibiliser à la problématique des EEE les principaux acteurs responsables des introductions, et à leur présenter les bonnes pratiques en termes de biosécurité. Il inclut aussi la formation des agents du Parc national de Port-Cros, afin qu'ils puissent reconnaître les principales EEE présentes, ainsi que celles qui risquent d'arriver.
- **Surveillance** : cet axe vise à améliorer la surveillance des milieux naturels, pour permettre la détection précoce des EEE et donc l'intervention rapide en cas de nouvelles arrivées.
- **Réglementation** : le Parc national de Port-Cros possède une réglementation ambitieuse, qui interdit l'introduction de végétaux exotiques envahissants et d'animaux non domestiques en cœur de parc. Les mesures de cet axe ont pour but d'aider à faire mieux respecter cette réglementation.
- **Intervention** : cet axe propose des mesures pour réduire les risques d'introduction grâce à la mise en place d'actions de gestion préventives et de mesures de biosécurité.
- **Financement** : la mise en œuvre de certaines mesures de biosécurité nécessite des moyens humains et financiers importants. Cet axe propose des pistes de financements pour aider à concrétiser le plan.



Exemples d'EEE risquant d'arriver à Port-Cros et Porquerolles :

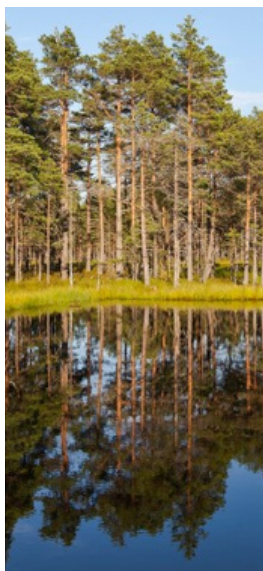
Senecio deltoideus (haut gauche, © Colin Smit)

Cenchrus setaceus (haut droite, © Chris Mallory)

Wasmannia auropunctata (bas gauche, © Chaym Turak)

Bipalium kewense (bas droite, © Bu Pinto)

Une **motion de l'UICN** pour renforcer la prévention des risques associés aux bioagresseurs exotiques envahissants des forêts.

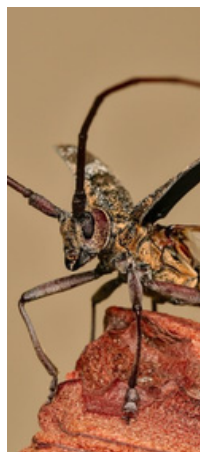


Les espèces exotiques envahissantes : deuxième menace pesant sur les sites naturels classés au patrimoine mondial de l'Humanité.



La cartographie dynamique des retours d'expérience de gestion (REX) est de nouveau disponible ! Vous pourrez y retrouver plus d'une centaine d'expériences de gestion valorisées avec l'appui de nombreux partenaires de l'hexagone, d'outre-mer et d'autres pays.

À SURVEILLER DE PRÈS ...



Première détection du Nématode du pin en hexagone et mobilisation rapide en Nouvelle-Aquitaine. Cet organisme de quarantaine prioritaire de l'Union européenne provoque un dépérissement rapide des pins et se transmet par des coléoptères du genre *Monochamus*.



Première observation européenne de *Richardia humistrata* (Rubiaceae). Décrite récemment dans le Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux, la découverte de *Richardia humistrata* dans le sud-ouest des Landes constitue la première mention européenne connue de cette espèce d'origine sud-américaine.

MOOC "PROTÉGER LES EAUX EUROPÉENNES CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES"

Article proposé par Daniele Grech (Fondation IMC)

Formation gratuite accréditée par l'École doctorale en sciences de la terre et de l'environnement de l'Université de Pavie (Italie), et réalisée dans le cadre du projet européen GuardIAS.

GuardIAS se concentre sur les espèces aquatiques exotiques envahissantes, dans le but d'améliorer la détection et de prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes dans les habitats marins et d'eau douce, en utilisant une série de méthodes innovantes. En outre, le projet vise également à renforcer les connaissances entre la communauté scientifique et la société. À cette fin, GuardIAS s'est fixé des objectifs et des tâches spécifiques en matière d'éducation et de formation, d'implication du public et de sensibilisation. Cette formation offre une introduction complète à la question cruciale des bio-invasions. Elle est destinée aux professionnels, aux universitaires et aux étudiants dans des domaines tels que la gestion environnementale, la conservation et les sciences aquatiques.

GuardIAS
A Massive Online Open Course (MOOC)
PREVENTION
Check it out here!
Register, search for the course, enroll for free and start learning!
https://www.eichengrue.at/
guardias.eu
Guardias project
guardias.bsky.social
Funded by the European Union

PREVENTING
the introduction and spread of alien species in aquatic environments
Massive Online Open Course
Do you want to learn more about the prevention of aquatic Invasive Alien Species (IAS) introductions?
Join the course and become, you too, a GuardAn!

PARTICIPATION DE L'OEC À LA FORMATION TAKE UP SUR LE CONCEPT DE LA CAPITALISATION !

8

Le 3 février 2026, l'Office de l'Environnement de la Corse s'est rendu à Munich pour participer à l'évènement TakeUp, co-organisé par le programme Interact et le projet Interreg North Sea.

Le projet **ALIEM Vigil** a eu l'honneur d'être **sélectionné**, ainsi que 4 autres projets Italie-France Maritime, pour représenter le programme.

Cette journée, consacrée aux méthodes de capitalisation, a permis d'approfondir ce concept à travers des exercices pratiques et des échanges avec les autres projets Interreg.

De nouvelles approches pour partager les résultats obtenus au cours du projet et pour transférer la connaissance ont été explorées.

L'ensemble des échanges et des travaux menés nous ouvrent à de nouvelles perspectives qui contribueront à optimiser nos pratiques actuelles et impacter positivement le projet !



Chef de file



Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica Office de l'Environnement de la Corse

14, Avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél : +33 4 95 48 11 77
email : ocic@oec.fr

Liens utiles



ALIEM

<https://www.aliem-network.eu/>

Programme ITALIE-FRANCE MARITIME

interreg-maritime.eu

Centre de Ressources EEE

especes-exotiques-envahissantes

INPN EEE

inpn.mnhn/especes-exotiques-envahissantes

